



Table ronde du mardi 24 novembre 2020
**LA DEFORESTATION EN AMAZONIE :
MYTHES ET RÉALITÉS**

Le débat fut animé par **Geneviève des RIVIÈRES**, ancienne ambassadrice du Canada au Pérou, en Bolivie, en Colombie et en Algérie et Présidente de l'Institut France-Amérique latine et Caraïbes.

Intervenant(e)s :

François-Michel LE TOURNEAU, Géographe, directeur de recherche au CNRS

Cécile LEUBA, Chargée de campagne Forêts, Greenpeace France

Stéphane LEDENTU, Fondateur du Groupe SLB, spécialisé en gestion forestière et commerce du bois

Jean-François SOUSSANA, Vice-Président de l'INRAE et membre du Haut Conseil pour le Climat

Constats

- La déforestation participe à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Elle est l'une des principales causes du réchauffement climatique. La déforestation tropicale produit chaque année approximativement 8% des émissions mondiales de CO₂.
- L'Amazonie peut être définie de plusieurs façons: par rapport au bassin du fleuve Amazone ou strictement par sa zone forestière, répartie sur 9 Etats dont plus de 60% se trouve en territoire brésilien.
- La forêt amazonienne abrite une biodiversité unique au monde avec un quart des espèces mondiales. **15 % du massif forestier** a été perdu depuis 1985. Au Brésil, depuis 1970, 20 % de la couverture forestière tropicale dense a disparu.
- L'activité **agricole** (élevage principalement bovin, puis la culture du soja, de l'huile de palme et du caoutchouc) serait responsable à **80 %** de la destruction des forêts tropicales dans le monde.
- Deux mesures principales pour freiner la déforestation en Amazonie brésilienne sont à relever :
 - Le **moratoire sur le soja**, signé en **2006** et devenu permanent en 2007. Accord tripartite entre le gouvernement brésilien, les ONG et les négociants en soja au Brésil : à partir de cette date, ces derniers cessent de commercialiser le soja provenant de zones déforestées. Dans les années 2000, le soja contribuait à 30 % de la déforestation amazonienne : aujourd'hui, le chiffre est de 1 %. A noter qu'il y a malgré tout un déplacement des problèmes et que le soja reste une cause indirecte de déforestation massive.
 - Le **Cattle agreement**, signé en **2009**. Les quatre plus importants grossistes du marché s'accordent pour ne plus acheter de bœuf provenant de zones déforestées. Le bœuf est la première cause de déforestation directe en Amazonie brésilienne (environ 60 % des terres agricoles amazoniennes au Brésil servent à l'élevage du bœuf). Cependant, une partie n'a pas signé l'Accord et, de plus, les fournisseurs indirects ne sont pas concernés.
- En novembre 2018, le gouvernement français a adopté une Stratégie Nationale de Lutte contre la Déforestation importée (**SNDI**) visant à interdire d'ici à 2030 toutes les importations contribuant à la déforestation. En octobre 2020, le Parlement européen a demandé à la Commission européenne de proposer une **législation contraignante** imposant des sanctions aux entreprises qui mettraient sur le marché européen des produits dérivés de matières premières issues de forêts tropicales. Un système de « traçabilité » des produits importés sur le marché européen est envisagé. Cependant, un **manque de moyens et de volonté politique** ont été relevés. En outre, il sera nécessaire de travailler sur les **difficultés techniques** liées à la traçabilité, à la définition des produits qui seront inclus et à l'identification des territoires concernés.

Principales recommandations

- Pour **réduire la dépendance** des producteurs de bœuf et de volaille français du soja importé de l'Amazonie, il faudra que la France produise elle-même plus de **protéines végétales**, maximise l'usage de **l'herbe** pour l'élevage et trouve des alternatives au soja importé. Il faudra développer plus d'**alimentation végétale pour les humains** et encourager une plus grande consommation de légumineuses. Le développement de protéines végétales doit être couplé à un questionnement de réduction du **volume** de production et de consommation de viande et de produits laitiers.
- Les **aspects économiques** doivent aussi être considérés: le prix du soja brésilien est très **compétitif**. Si l'on souhaite une source de protéines principalement européenne, les agriculteurs devront être aidés financièrement et au niveau technique.
- La déforestation intervient car il y a des **marchés** pour les produits et des **acheteurs**. Tant que nos **modes de vie** ne changeront pas, les agriculteurs en Amazonie ne vont pas changer leur manière de faire. Le consommateur européen doit se tourner vers le bio et progressivement atteindre une indépendance protéique.
- A ce jour, en Europe ce sont les populations **les plus défavorisées** qui consomment **le plus de viande**. Des modes de production plus écologiques entraîneront une **montée des prix alimentaires** qui touchera, en l'absence de d'autres mesures, les populations les plus vulnérables.
- La **SNDI française** et le **projet de loi européen** doivent aller de pair: la France doit inciter l'Europe à adopter une politique ferme de lutte contre la déforestation. Par ailleurs, il faut montrer que des mesures soient mises en place en France, en même temps. Sinon la France ferait la démonstration qu'elle ne peut pas mettre en œuvre une stratégie nationale et perdrait son influence et sa crédibilité à l'échelle européenne.
- La **communication** est un enjeu essentiel, pour faire des lois tout comme pour accompagner les consommateurs dans un changement de mode de vie et d'habitudes alimentaires.
- Le Brésil, qui a longtemps été le bon élève dans la lutte contre la déforestation, souhaiterait réduire la déforestation, mais en intensifiant l'élevage. Il est nécessaire de concilier ces deux objectifs, avec pour solution de donner aux éleveurs une assise économique suffisante, avec **plus d'animaux par hectare**. Cela pourrait permettre une réduction de la déforestation et une réduction des émissions par kilo de viande produite. Il existe par ailleurs un risque que la demande mondiale (surtout celle de la Chine) augmente et que la production s'accroisse.
- **L'accord de libre-échange** entre l'UE et les pays du MERCOSUR pourrait augmenter la déforestation de **5 à 25 % par an**. Il sera très difficile d'obtenir des garanties que les produits importés des pays du MERCOSUR ne soient pas issus de la déforestation. En septembre 2020 la France s'est officiellement opposée à la ratification de cet Accord.
- **60 % des maladies** sont transmises par les animaux, soit directement, soit par l'élevage. En limitant les contacts entre la faune sauvage, l'élevage et les hommes, nous pouvons réduire les risques de pandémie.
- L'UE doit démontrer sa propre volonté de réduire son empreinte carbone sachant que les émissions issues chaque année du parc automobile européen sont équivalentes à celles résultant de la déforestation en Amazonie.

Conclusion : malgré les obstacles, un espoir

- Le sujet d'un **accord global pour lutter contre la déforestation** est sur la table depuis 1992 (Sommet de Rio). Il serait difficile de clamer un accord pour l'Amazonie sans qu'il soit différencié entre chaque Etat.
- Cependant, lorsqu'on conjugue **volonté politique** et **volonté des acteurs économiques**, il peut y avoir des résultats tangibles: la déforestation n'est pas une fatalité. Exemples : Moratoire sur le soja et Cattle agreement
- Nous pourrions envisager des mécanismes selon lesquels des incitations financières seraient **accordées pour le stockage du carbone par la réduction de la déforestation en Amazonie**.
- La Norvège s'est engagée à financer un Fonds Amazonie à hauteur de 1 milliard de dollars, sur 10 ans. Une somme beaucoup plus importante pourrait être rassemblée à l'échelle européenne menant à des **investissements pour protéger la forêt amazonienne en compensant les producteurs pour la non-exploitation de la forêt**.
- Avec la récente décision des **Etats-Unis** de réintégrer **l'Accord de Paris**, une volonté politique plus globale sur le Changement Climatique devrait émerger. Une opportunité s'ouvre. La Chine ne pourra pas être exclue.
- Combattre la déforestation tropicale doit devenir un impératif collectif qui dépasse les initiatives de la France et de l'Europe.